

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 9 décembre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (377r, 378v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 9 décembre 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47963>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 décembre 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Sur l'affaire de Rivière. Godin juge que la pièce envoyée par André relative à de Rivière confirme que ce dernier est excité par des esprits corrupteurs. Il y voit une manipulation de sa femme ou des Boucher, Huet et consorts qui auraient à perdre si Godin gagnait son procès en cassation. Il veut qu'André s'entretienne du problème avec l'avoué Larue. Il rappelle à André que c'est de Rivière qui lui a proposé ses services et qu'il ne l'a pas engagé à faire venir sa famille. Il l'avertit que madame Dallet lui remettra les annonces parues dans les journaux et les lettres des autres candidats. Il lui demande de s'informer sur des relations de monsieur de Rivière avec Esther Lemaire ou tout autre de ses ennemis. Sur une expédition à Buenos Aires : Godin informe André qu'il n'est pas favorable à l'expédition de marchandises à Jules Biron à qui il pourrait être écrit que la manufacture fait à Buenos Aires des affaires exclusivement avec Bullrick, si toutefois la maison Bullrick tient ses engagements.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Conflit](#), [Contrefaçon](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Biron, Jules](#)
- [Bullrick](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Raimbaut \[monsieur\]](#)
- [Rivière, de \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Buenos Aires \(Argentine\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Bruxelles 9^{me} Juil

Cher Monsieur Amédée,

La pièce que vous m'avez
envoyé de M. de Boissiere me
confirme de plus en plus
dans la pensée que cet
homme est vaincu par des
agents corrupteurs, et il y
en a de différents côtés.

M^r. Gobin a toujours fait
venir auprès d'elle les mani-
tentes qui sont sorties de son
service, et elle se donne en
toutes occasions le plaisir
de me faire faire des procès
par eux, elle en paie
sans doute les frais. Mais
il y a un autre motif en ce
qu'il existe de sérieux motifs
de cassation contre l'arrêt

de la cour de Namur;
et si cet arrêt était cassé,
la situation de Baudouin
Buer et consort verrait
remise en question comme
contrefacteurs; ils ont donc
intérêt à soulever contre mi-
tis les moyens de checance
possible. Il faut donc,
quoique cette affaire soit
absurde en elle-même, la
surveiller de près et s'entendre
au plus vite avec M. Larue.

Vous n'avez sans doute
que M. de Boissiere s'est offert
pour venir chez moi, ~~et~~
une amitié que j'ai faite
dans les journaux. Je n'ai
donc pas couru au-delà
et je ne l'ai jamais engagé
à faire venir sa famille;

je n'avais aucun intérêt
pour le faire. Il est probable
que les journaux constatent
l'annonce vont placer
les restaurées en vous être
renvies par M^{me} Dallat.
Elle m'a remis aussi
les lettres des principaux
concurrents qui s'étaient
présentées en même temps,
que M^{me} de Boissière, mais
j'en ai brûlé la plus
grande partie.

Vous verrez si il y a
dans ce dossier quelque
chose à produire.
Vous feriez bien de demander de
savoir si M^{me} de Boissière a des
relations intéressées avec M^{me}
Ladurie ou autre personne
qui me soit constitutive.

Je vous avoue que si j'avais
bien compris pour ne pas faire
l'expédition Jules Biron
doit vous m'entretenez.
Vous devriez répondre à
cette personne que nous
avons pris l'engagement de
ne pas traiter d'affaires déve-
loppant à Buenos-Ayres avec
d'autres personnes que M^{me}
Gaston Bullrich.

Malgré cela il faut voir
si cette maison Bullrich
est elle-même disposée à
tenir ses engagements. Celle
qui commande d'appre-
hensionnent ? si cela n'est
pas fait il faudrait en écrire
à M^{me} Boissière pour lui signaler
que les délais s'écoulement pour me
l'envoyer leurs commandes, que je
me suis engagé à ne pas vendre à
d'autres à Buenos-Ayres, mais que
c'est à condition que les affaires
auront un cours régulier entre nous.

Bonne à vous

D^r J. M. J. P.